

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE

Analyse de la mortalité routière de mars 2015

Le 15-04-2015

Mars 2013 : -11,5%, une baisse à la hausse !

Après une hausse de 3,7% l'an dernier, chose qui n'était pas arrivée depuis 12 ans, une hausse de 12% en janvier suivie de +6,7% en février, le gouvernement se devait de réagir. Il a réagi avec beaucoup plus de célérité que d'habitude. Sans même attendre les chiffres officiels de l'Observatoire interministériel de sécurité routière, le samedi 4 avril au cours d'une manifestation organisée en Seine et Marne à l'occasion des départs du week-end de Pâques ; le ministre de l'Intérieur a annoncé à la presse et devant la télévision une baisse de 11% par rapport au mois de mars de l'an dernier. Mais il s'est bien gardé de dire que ce mois de mars 2015 avait été beaucoup plus meurtrier que celui de 2013 (+13%) et que cette baisse est en fait une baisse à la hausse (200 morts en mars 2013, 261 en mars 2014 et 231 tués en 2015). Devant les journalistes, le ministre a rappelé son train de 26 mesures gadget du mois de janvier dernier, parmi lesquelles il annonce :

- L'interdiction du « kit-mains-libres » pour le 30 juin, seul le kit bluetooth (téléphone intégré à la voiture, sans fil ni oreillette) ne sera pas encore hors-la-loi. "Le kit mains libres est un dispositif qui empêche le conducteur d'entendre ce qui se passe autour de lui. Le but est que le conducteur garde l'appréhension du monde extérieur", explique le ministère de l'Intérieur. (Seront donc interdits le téléphone tenu en main et le kit mains-libres et pas le kit bluetooth : comprenez qui pourra !)
- L'abaissement du taux légal d'alcoolémie chez les conducteurs novices à 0,2 gr/l de sang pour le 30 juin (en 2014, la mort de 7 conducteurs novices est liée à leur alcoolémie comprise entre 0,2 et 0,5 g/l)
- L'obligation pour les usagers de deux-roues motorisés du port du gilet de sécurité en cas d'arrêt d'urgence.
- L'expérimentation de l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur quelques axes dangereux
- Un module de sensibilisation à la sécurité routière en classe de seconde
- L'interdiction du surteintage des vitres à l'avant du véhicule
- L'uniformisation de la taille et le format des plaques d'immatriculation des deux roues motorisés

Pour conclure, le ministre rappelle que l'objectif du gouvernement est toujours de tomber sous la barre des 2000 morts à l'horizon 2020.

Ce n'est pas avec ces seuls amusements que cet objectif, qui nécessite une baisse mensuelle de 9% pendant les 5 prochaines années, sera atteint. Nous attendons toujours des mesures fortes et pérennes, à l'image de ce qui avait été fait en 2002.

Evolution de la mortalité depuis mai 2012

